

## Enquête IFREMER sur le bar

Il y a de cela environ 7 ans, il avait été annoncé que les pêcheurs de loisir français prélevaient quasiment autant de bars que les pêcheurs professionnels, soit 5000 tonnes ! La FNPPSF avait alors fait part de ses réserves sur ces quantités et elle avait raison puisque les chiffres annoncés aujourd'hui, suite à une enquête affinée d'IFREMER, sont en très nette diminution. **En réalité, les 370 000 pêcheurs récréatifs de bar du littoral Atlantique, Manche et Mer du Nord, ne pêcheraient qu'à peine 30% de la totalité capturée, soit 2345 tonnes** (toutes pêches récréatives comprises : cannes, engins dormants et pêche au harpon). Cette bonne nouvelle permettra à tous les pêcheurs de loisir que nous sommes de réaffirmer haut et fort que **nous ne menaçons en aucune façon la ressource** et cette dernière enquête affinée précise aussi que nous, pêcheurs de loisir, remettons à l'eau environ 1/3 des bars que nous capturons. Une belle leçon de respect de cette espèce puisqu'il est même précisé que la taille moyenne des bars gardés est de 46,5 cm pour 1,2 kg ! Il est une autre enquête qu'il ne serait pas inutile d'entreprendre : à combien revient le kilo de bar pêché par un pêcheur de loisir ? des chiffres qui donneraient sans doute le tournis, en particulier aux propriétaires de bateaux, mais une chose est sûre, c'est que le chiffre d'affaire que nous générons pour le bénéfice de l'économie du pays est tout à fait considérable, comparé aux faibles prélèvements effectués... Nous aurions souhaité que les responsables de la filière professionnelle nouvellement élus aient réfléchi à ces chiffres avant de déclarer que « *la pêche de loisir est une activité envahissante et devrait, comme la chasse, être soumise à des permis...* ». Des propos qui nient la réalité et disqualifient leurs auteurs. Vous pouvez prendre connaissance de cette dernière enquête IFREMER sur le site de la FNPPSF.

Guy Perrette

responsable de la commission Pêche du bord, en bateau et au gros

Nouvelle enquête sur la pêche récréative du bar pour l'Atlantique, la Manche et la Mer du Nord (Dicentrarchus labrax, taille minimale de capture : 36 cm).

